Le Râle tapageur dans la baie du Grand Cul-de-Sac Marin

L'étude initiée par le parc national sur le Râle tapageur vient de prendre fin en 2018.

L'aire de répartition de cette espèce dans l'archipel guadeloupéen était mal connue et la compréhension des caractéristiques du milieu qui déterminent sa présence sur un site était minime, voire inexistante.

L'étude partenariale initiée par le parc national visait à réaliser une cartographie de la population et tenter de caractériser l'habitat préférentiel de l'espèce.

Cette étude, une des premières pour l'espèce dans les Caraïbes aura permis d'acquérir des connaissances dans le but de mieux appréhender son statut de conservation au niveau régional et local, ainsi que d'en savoir un peu plus sur ses exigences écologiques.

Figure 1 : Le Râle tapageur au sein de son habitat

Régis Gomès. Pôle Milieux Marins. Novembre 2018

Petit rappel sur l'espèce

Le Râle tapageur (*Rallus crepitans) présente une distribution très fragmentée dans son aire de répartition qui recouvre la côte est des États-Unis, le Golfe du Mexique et les Caraïbes. Espèce indigène de Guadeloupe, la sous-espèce présente (Rallus crepitans caribaeus* Ridgway,1880), est endémique des Caraïbes.

Appelé localement «pintade», il reste une espèce très peu connue du fait de sa rareté et de son comportement farouche. Il est donc difficile à observer dans son habitat qu'est la mangrove. Là où sa densité est la plus élevée, il est par contre plus facilement détectable grâce à son cri territorial typique, dont il tire son nom.

L'espèce qui malgré un statut de conservation jugé de préoccupation mineure (IUCN, 2018) du fait de sa grande aire de répartition, présente une baisse de ses effectifs sur l'ensemble des populations. Celle-ci étant due principalement à la disparition ou la dégradation de son habitat et à sa chasse dans de nombreuses régions.

En Guadeloupe, l'espèce bénéficie d'une protection juridique et son statut UICN fut déterminé en 2012 comme « Vulnérable » du fait de sa population estimée à moins de 1000 individus matures.

Figure 2 : Le râle traversant en plein découvert

Historiquement l'espèce fut observée en Guadeloupe sur 10 sites du Grand Cul-de-sac marin et n'a fait l'objet d'études que sur l'îlet Fajou.

Si la mangrove devait avoir un oiseau comme symbole, cela ne pourrait être que le râle tapageur strictement inféodé à ce milieu.

Son écologie mais aussi sa biologie en font une espèce fragile. Les mangroves sont des habitats aujourd'hui très perturbés et peuvent être ponctuellement très dégradées par les phénomènes cycloniques. L'activité du râle essentiellement terrestre (oiseau marcheur, nidification au sol) en fait également une espèce sensible à la prédation.

La méthode utilisée

Pour la cartographie

L'inventaire a été réalisé à l'aide d'un échantillonnage de type Présence/Absence. Une grille d'un maillage de 400 x 400 m a été positionnée sur la cartographie des mangroves de la baie (Fig.3) et l'application du protocole a été réalisé une maille sur deux. Soit 141 points répartis sur l'ensemble de la baie (Fig.4).

Dans la pratique, des circuits de prospections regroupant 3 à 5 points ont été établis selon la difficulté et le mode d'accès aux différents points d'écoute. Les circuits ont fait l'objet de 3 passages à un mois d'intervalle de mars à mai. Chaque point ayant fait l'objet de l'application du protocole de 1 à 3 fois (arrêt du protocole sur le point dès la première détection pour minimiser le dérangement).

Le protocole de prospection fut basé sur des études antérieures réalisées aux États-Unis sur une espèce très proche. Vu la discrétion de l'oiseau, la méthode de la repasse (technique consistant à diffuser des enregistrements du cri de l'espèce afin d'obtenir une réaction vocale ou comportementale de sa part) a été utilisée afin de détecter sa présence.

L'effort de prospection en chiffres

35 circuits réalisés,

141 points échantillonnés,

Un équivalent de plus de 70 jours sur le terrain.

Figure 3 : Grille utilisée

Figure 4 : Localisation des circuits et points d'échantillonnage dans les mangroves du Grand Cul-de-Sac Marin.

Pour la caractérisation de l'habitat

Au niveau de chaque point d'écoute une fiche sommaire de description de l'habitat a été remplie et une photographie réalisée. Un ensemble de six variables permettant de décrire l'habitat ont ainsi été relevées (structure de la végétation et du sol).

La réalisation

Cette étude s'est déroulée sur une période de 5 ans, de 2014 à 2018.

Se voulant fédératrice, outre les services du parc national, 5 autres structures ont participé à cette étude : Les associations AEVA et ASFA ainsi que les gardes du littoral des communes de Baie-Mahault, Les Abymes et Morne-à-l'Eau.

Deux stagiaires ont travaillé sur cette étude (Baccalauréat Biologie/Ecologie de l'université de Québec et Master 2 « Gestion intégrée du littoral et des écosystèmes de l'université de Corse).

Les résultats

Présence de l'espèce

La répartition du Râle tapageur apparaît relativement fragmentée sur le pourtour de la baie (Fig. 5). Cependant, l'espèce semble être plus présente dans sa partie nord ainsi que sur les îlets (Fig. 5). En effet, parmi les 9 îlets échantillonnés, l'espèce est présente sur cinq d'entre eux : îlet Fajou, trois îlets de Sainte Rose (îlets de Bébel, îlets de Carénage et de La Biche), l'îlet Macou.

Communes concernées

L'ensemble des communes de la baie.
Plus particulièrement les communes de Petit-Canal, Port-Louis, Morne-à-l'Eau, et Sainte-Rose ;
et dans une moindre mesure les communes des Abymes, Baie-Mahault et Lamentin où très peu d'oiseaux ont été détectés.

En chiffres

- *25 points de présence avérée sur 141,*
- *11 secteurs occupés,*
- *19 nouveaux sites de présence découverts,*
- *4 des 10 sites historiques de présence plus occupés*
- *une probabilité de présence de 0.177 (17.7%),*
- *39 mâles chanteurs détectés.*

Bien que l'étude ne porte pas sur l'abondance, les râles ont le plus souvent été contactés au niveau des îlets, avec près de la moitié des individus détectés. Soit 18 des 39 oiseaux entendus lors de l'étude. C'est sur l'îlet Fajou que la densité la plus élevée a été observée, les cinq points échantillonnés sur cet l'îlet se sont tous révélés positifs avec 9 individus détectés sur les points, et de nombreux oiseaux entendus sur d'autres secteurs de l'îlet.

L'étude aura confirmé que cet îlet accueille la plus grande partie de la population du Râle tapageur en Guadeloupe et revêt une importance particulière pour la conservation de l'espèce.

Quatre autres noyaux de population méritent un effort de conservation car ils abritent une partie non négligeable de la population :

- L'embouchure de la ravine Gaschet (Communes de Port-Louis et de Petit-Canal),
- Les mangroves et leurs plans d'eau associés de part et d'autre de l'embouchure du canal des Rotours (Communes de Petit Canal et de Morne-à-l'Eau),
- Le noyau Îlet Macou/Babin/Pointe j'ai Fouillé (Commune de Morne-à-l'Eau),
- Le noyau des îlets Haie de bébel/Carénage/La Biche (Commune de Sainte-Rose).

Figure 5 : Répartition du Râle tapageur dans les mangroves du Grand Cul-de-Sac Marin.

La caractérisation de son habitat

Les analyses statistiques et la modélisation utilisées ont permis de confirmer les observations de terrain en montrant une prédilection de l'espèce pour les secteurs de mangroves à strate arbustive dense et avec présence de masses d'eau.

Afin d'avoir une caractérisation plus fine, l'étude aurait mérité de la prise en compte d'un nombre de variables plus important prenant en compte les ressources alimentaires.

Conclusion et perspectives

Cette étude réalisée sur la seule population de Râles tapageurs connue à ce jour met en évidence la relative rareté et la fragilité de l'espèce.

Les menaces sur l'espèce sont :

- une population très fragmentée avec des densités d'oiseaux semblant très faibles hormis sur quelques îlets et autres sites du littoral,
- des habitats refuges contraints à une prédation certainement forte par les espèces exotiques envahissantes présentes telles que le Rat noir ou le Raton-laveur,
- une fragilité accrue de l'espèce et de son habitat lors des épisodes cycloniques.

Le statut de conservation de l'espèce est donc aujourd'hui précaire. Hormis l'îlet Fajou, la survie des autres noyaux de populations dépend aujourd'hui de la bonne conservation de ses habitats.

L'aménagement éventuel de certaines parties du littoral devra prendre en considération la présence de l'espèce ainsi que ses exigences écologiques.

S'il s'avère impossible de lutter contre ses prédateurs sur le littoral, la dératisation des îlets est primordiale.

Il serait intéressant d'approfondir les connaissances sur sa biologie, principalement sur sa reproduction et son domaine vital à l'aide de la radiotélémétrie. L'Îlet Fajou reste le territoire d'étude idéal pour une telle étude. Permettant également de savoir si des échanges ont lieu entre l'îlet et les autres sites de présence.

Remerciements aux participants : M. ALPHA, A. ANSELME, D. BALTIDE, N. BARRE, J. BERNUS, N. CELLE, T. DELHOTAL, Y. FOY, R. GOMES, T. HENRY, A. LARADE, C. LEMONON, E. LEOPOLD, C. LESPONNE, C. LOIAL, S . MEGE, F. MONDUC, O. OETTLY, J. PARENT, C. PAVIS, E. PEUZIAT, A. PILARSKI,A. ROUSSEAU, M. SALIGNAT, M.P. SAVELLI, J. TRIBOLET, J. WEY.

Figure 6 : Le Râle préfère nager que voler pour traverser un plan d'eau...